

RÈGLEMENT DU LOT'EAU DE LA BIODIVERSITÉ – 24 septembre 2024

Contexte :

La Ville de Clisson s'est lancée dans un Atlas de la Biodiversité Communal en 2020 avec La Ligue Pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique comme partenaire qui s'est clôturé en 2022. Ces 3 années de travail ont permis de communiquer sur l'importance de préserver la Biodiversité en sensibilisant la population par des sorties Nature et ateliers pratiques ainsi que réaliser un inventaire faunistique et floristique. En 2024, la démarche se prolonge avec l'organisation de diverses animations pour poursuivre la sensibilisation auprès du grand public. Pour rendre ludique cette sensibilisation, en septembre 2022 et 2023, dans le cadre de la semaine du développement durable, des lotos de la Biodiversité ont été organisés. Cette animation originale mettant en avant les données faunistiques et floristiques de la commune a connu un vif succès. Ainsi, la Ville de Clisson organise la troisième édition du loto de la Biodiversité, sur le thème de l'eau, le mardi 24 septembre de 18h30 à 21h30.

Article 1 : Objet du présent règlement

L'objet du règlement est de rappeler les principes d'un loto et les modifications apportées pour cette variante made in Clisson. Le loto est un jeu traditionnel de hasard avec des grilles et jetons tirés au sort. Un mineur peut y participer. Le but est de sensibiliser le grand public à l'eau, une ressource naturelle importante qu'il faut impérativement protéger.

Article 2 : Principe du jeu

Chaque joueur est muni d'un carton de loto et de pions. Pour ce loto spécial « Biodiversité », seules 80 boules numérotées seront mises en jeu. Chaque numéro a été remplacé sur les cartons par une illustration sur le thème de la biodiversité et l'eau. Ainsi dans chaque case, le joueur retrouve une photo et le nom de l'illustration. Un numéro est tiré au sort, l'animateur à l'aide d'un tableau récapitulatif indique l'espèce qui correspond au numéro et le joueur place son pion sur l'espèce sortie si elle est mentionnée sur son carton.

L'animateur annonce les règles du jeu au début de chaque partie :

4 numéros sur une même : une ligne (ou quine)

8 numéros sur deux lignes sur un même carton : deux lignes (ou double quine)

12 numéros sur un même carton = carton plein

Des lots seront attribués lorsque les participants auront atteint soit une ligne, deux lignes ou un carton pour les plus gros lots. Si dans une partie, il y a plusieurs gagnants, on fait tirer un jeton numéroté dans un sac de tirage. Le jeton le plus élevé permet de remporter le lot annoncé en début de partie.

Tous les lots dans ce loto spécial sont en lien avec la Biodiversité et la Nature.

Aucun argent liquide est échangé durant ce loto. Les cartons de jeu Biodiversité sont gratuits et limités à deux par foyer participant.

Article 3 : Remise des lots

La Ville de Clisson s'engage à noter chaque nom et prénom des gagnants à chaque remise de lots pour en informer par la suite le Conseil Municipal via une décision du Maire.

Les valeurs vont de 0 € à 32.99 € maximum.

La liste des 25 lots pour le 24 septembre 2024 est la suivante :

- 1 jeux BIOVIVA (valeur unitaire : 32.99€),
- 1 gîte a chauves-souris en bois (valeur unitaire : 29€),
- 2 bons pour la « Maison de la rivière » : exploration en barque avec un animateur pour 2 adultes et 2 enfants (valeur unitaire : 28€),
- 1 appeau Mésange Bleu (valeur unitaire : 27.90€),
- 1 kit « explorateur à insectes » (valeur unitaire : 26.90€),
- 1 appeau Mésange Charbonnière (valeur unitaire : 25.90€),
- 1 bon pour une visite du moulin du Liveau (2 adultes + 2enfants) (valeur unitaire : 0 €)
- 1 poster "oiseaux marins" (valeur unitaire : 20€),
- 1 poster "Poissons de Loire" (valeur unitaire : 20€),
- 1 poster "oiseaux de Nantes" (valeur unitaire : 20€),
- 1 jeux « Memolo XL - 12 oiseaux des jardins » (valeur unitaire : 15.30€),
- 1 livre "Mais comment s'appelle cet oiseau ?" (valeur unitaire : 9.95€),
- 4 pots de miel (valeur unitaire : 3€),
- 4 éventails « Made in Clisson » (valeur unitaire inconnue, objet promotionnel distribué gratuitement),
- 4 mugs « Made in Clisson » (valeur unitaire inconnue, objet promotionnel distribué gratuitement).

Article 4 : Fin du loto

Le jeu du loto s'arrête lorsque tous les lots ont été gagnés et remis en main propre.